



**Procès-verbal
Séance du mercredi 26 novembre 2019 à 20h00
Buvette du collège de la Concorde, Chavannes-près-Renens**

Présences : MM. CHAPPUIS Olivier, HUMMEL Friedhelm, KHAMLICHI Saïd, MALATESTA Davide, NEHDI Adel, ROCHAT Alain, SIEBER Didier, Mmes FAVRE Oriella, HOFMANN Stefania, GOLAZ Anne-Lise, MERMINOD Anne, MERMINOD Claudine, PERIANEZ Micaela, WILLI Corinne, ZELENKOVA Magdalena

Excusés : CLUSAN Franck, JACOT Stéphane, SCHAEFFLER Mathieu,

Absent : KOMSIYSKA SPASSOVA Anastassia

Procès-verbal : Mme Martine Roberto

1. Accueil

Mme Anne Merminod ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement (CE).

2. Appel - Liste de présence

Conformément ci-dessus.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du mardi 22 mai 2019

Adopté à l'unanimité.

5. Nouvelles du projet LIFT

Mme Merminod informe qu'il y a une stagiaire qui vient au sein de la commune de St-Sulpice, à l'école le mercredi après-midi vers le concierge. M. Machado est content de l'expérience.

Mise en place pour des élèves de 9^{ème} dès le 2^{ème} semestre.

Jusqu'à présent 4 élèves de 10^{ème} année ont participé à l'expérience, le retour est positif mais très compliqué pour les enseignants qui s'occupent du projet pour trouver des entreprises. Certaines entreprises sont un peu compliquées à convaincre.

Aligro est pour finir d'accord pour accueillir un stagiaire. L'école peut envoyer une lettre à M. Demaurex, qui transmettra le nom de la personne qu'il faudra contacter.

L'école recherche encore des entreprises.

M. Rochat nous informe que l'élève qui est à la commune de Chavannes va aussi très bien. Il a transmis une liste de lieux de stage où il a des contacts.

M. Sieber rappelle que les élèves choisis, sont des élèves qui, d'après l'école, auraient eu des difficultés par manque de réseaux, et de connections professionnelles. Ce sont des situations relativement complexes.

La responsable RH de St-Sulpice contactera Mme Ortega pour une question de vocabulaire sur le salaire ou indemnité.

Il y a des cadeaux qui seront fabriqués par les élèves et offerts en fin d'année aux entreprises partenaires.

6. Choix de 2 demi-journées de congé

M. Sieber rappelle que jusqu'à présent c'était le mercredi avant l'ascension

M. Rochat propose de donner congé le 24 janvier après-midi pour l'indépendance vaudoise.

Les jours sont soumis au vote (M. Helle n'était pas encore présent pour ce vote)

- Voté à l'unanimité pour le mercredi 20 mai 2020 matin

- pour le 24 janvier le vote est le suivant :

6 votes pour, 4 non, 4 absentions

Le 24 janvier après-midi est accepté à la majorité.

Il n'y aura pas de garde d'enfant organisée par l'école cet après-midi du 24 janvier.

Choix définitif :

- mercredi matin 20 mai 2020 ascension

- vendredi 24 janvier après-midi

Le choix pour l'année scolaire 2020-2021 se fera durant le conseil du 28 mai 2020.

7. Organisation de la soirée des parents

Prévu sûrement début avril à l'Aula.

Ils vont se regrouper début janvier, ils contacteront M. Sieber à ce moment-là.

8. Nouvelles des parents référents

Mme Zelenkova a été appelée pour aller à la soirée des parents dans une classe. Elle a traduit et est restée 45 min.

Il manque un parent référent turc. Si quelqu'un connaît une personne parlant turc merci de la mettre en contact avec M. Sieber.

9. Communication du Directeur

Le cadre général de l'évaluation est en phase de consultation.

Le département veut faire une consultation dans les conférences des maîtres, le conseil d'établissement, etc.

Il se peut qu'une convocation à une séance extraordinaire soit faite plus avant le prochain conseil.

Concept 360

Une école inclusive est une école où on essaie d'adapter le programme avec des aides.

Le comité de pilotage ne sera pas mis en place sans avoir le concept 360 définitif.

Il n'y a plus de classes de développement, les élèves sont intégrés dans les classes.

Divers

2 élèves de St-Sulpice sont enclassés à Chavannes. La commune paie les abonnements de bus.

Une journée de la formation professionnelle a été organisée à la HEP par le département qui réunissait les écoles et les professionnels et les écoles professionnelles. C'était une journée intéressante.

Le projet présenté par l'école a suscité beaucoup d'intérêt de la part des participants.

10. Communications des communes sur la gratuité des activités scolaires

M. Rochat informe que les coûts reportés sur les communes sont au budget communal. La cogéfi n'a pas discuté là-dessus. À voir si le budget est accepté.

Mme Hoffman informe que les enseignants sont heureux de cette décision et remercie les municipalités.

11. Date pour les prochains conseils d'établissement

- Le mardi 3 mars 2020 à St-Sulpice
- Le mardi 28 mai 2020 à Chavannes-près-Renens

12. Divers et propositions individuelles

Mme Willi demande s'il y a une augmentation d'enclassement

M. Sieber répond qu'on est autour de 1400 env. 40 de plus par an.

Mme Golaz demande ce qui se passe par rapport au petit fascicule sur les sociétés et club locaux. M. Sieber n'a eu aucune demande de société cette année.

Les élèves de Chavannes iront à St-Sulpice faire la gym de janvier 2020 à août 2021, durant la rénovation de la salle de gym de Chavannes. Mme Golaz a déplacé certain groupe de gym au foyer.

M. Rochat informe qu'il y a une réorganisation à la commune de Chavannes et M. Rochat ne serait plus responsable du conseil d'établissement car l'école rapporte au service des bâtiments mais reste jusqu'à la fin de la législature normalement.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h25.

Mme Anne Merminod remercie le Conseil d'établissement et M. Rochat pour l'apéritif.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

La Présidente :



Anne Merminod

La Secrétaire :



Martine Roberto

Annexe : ment.